

# Rénovation du Bac pro SAPAT

## « Services Aux Personnes et Aux Territoires »

S'appuie sur:

- **Le rapport LIBAULT 2019 « Grand âge et autonomie »** de forts besoins en recrutement et en formation, des métiers pourtant peu attractifs, mal connus et peu considérés par la société avec des conditions d'exercices difficiles. Une nécessité de restaurer l'attractivité de ces métiers.
- **Le « Ségur de la santé » 2020** lancé par le gouvernement afin de repenser l'articulation hôpital, la ville et le domicile. C'est notamment 8,2 milliards d'euros par an pour revaloriser les métiers des établissements de santé et des EHPAD, et reconnaître l'engagement des soignants au service de la santé des Français.
- **Le rapport Ruralités 2019 « une ambition de partager »** lancé par les ministres de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et de l'Agriculture / accompagnement aux transitions économiques, écologiques et numériques. Vise à faciliter l'accès aux services, encourager la vie locale et accompagner les plus fragiles. Programme « nouveaux lieux, nouveaux liens » espaces qui rassemblent des services (coworking, fab-lab, ressourcerie...). Permettre l'inclusion numérique (maison de services...).

## « Services aux personnes et aux territoires »

Source Pôle emploi / rencontre avec la profession

*C'est une profession qui a été beaucoup mise en avant lors de la crise sanitaire, les emplois de première ligne... et qui recrute !*

« Les besoins des entreprises et le manque de candidats sont présents dans tous les territoires »  
ex: ADHAP- ASALP – AZAE...

« Ces emplois précieux, d'autant plus qu'ils sont de proximité et non délocalisables »

« Des emplois valorisants, à forte valeur humaine ajoutée »

« C'est par ailleurs l'un des rares secteurs où l'ascenseur social est encore possible, en offrant la possibilité de véritables parcours professionnels. L'expertise professionnelle donne cette possibilité. L'expérience compte beaucoup dans ce secteur, et elle permet d'évoluer rapidement vers des postes d'encadrement »

Les principaux métiers sont :

- **Aide ménager** : Intervient auprès de personnes non dépendantes pour l'entretien courant de la maison et du linge.
- **Aide à domicile** : Intervient auprès de personnes ne pouvant plus réaliser seules les actes ordinaires de la vie courante (actes essentiels : petite toilette, courses, repas...). Petits bricolages - assistance informatique.
- **Auxiliaire de vie sociale** : Intervient auprès des personnes âgées, des personnes handicapées ou des familles.
- **Service à la petite enfance**, garde d'enfant, soutien scolaire, modes de garde adaptés.